





École de Barraute CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 29 AVRIL 2025 De la 5^e séance ordinaire tenue au 430, 9^E AVENUE Barraute, QC, JOY 1A0

Présences

Michelle Lacasse
Isabelle Dault
Zoé Jobin Chayer
Karoline Alain
Marie-Philippe Bisson
Yann Francoeur
Karoll-Ann Bisson
Karine Briand
Mylène Barbeau
Caroline Pelchat
Audrée Vallières
Cindy Lalancette

Directions

Mélanie Chabot
Kevin Lacoursière

Absences

Amélie Therrien	
Roxanne Morin	



1. Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la rencontre débute à 18 h 31.

2. <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour</u>

CE-0027-2025

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mme Audrée Vallières

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté.

ADOPTÉE.

3. Adoption du procès-verbal du 25 mars 2025

Mme Mélanie Chabot fait la lecture du procès-verbal du 25 mars 2025.

CE-0028-2025

Adoption du procès-verbal du 25 mars 2025.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mme Michelle Lacasse

QUE le procès-verbal de cette séance soit adopté.

ADOPTÉE.

4. Intervention de l'assemblée

Mme Michelle Lacasse fait une intervention au niveau de ce qu'elle a présenté à la direction au sujet de ses recherches auprès des écoles de 100 élèves (environ) concernant leur façon de faire sans déboulage.

M. Kevin Lacoursière explique que les groupes de secondaire 5 en mathématique seront offerts avec Mme Jessica Champagne dans la même classe.

Pour le reste des questionnements, Mme Nancy Létourneau doit faire d'autres vérifications en prenant compte de certains considérants.

Les directions confirment que pour le transport en autobus le tout a été discuté au conseil d'administration au Centre de service et ils n'iront pas de l'avant. Ils confirment qu'il n'y aura pas deux autobus d'offerts. Les places seront données selon les priorités.

5. Correspondance reçue

Aucune correspondance reçue.



6. Approbation des règles de conduite et de sécurité 2025-2026

Notre-Dame du Sacré-Cœur:

Mme Mélanie Chabot présente les règles de conduite de l'école NDSC et il y a peu de changement. En effet, celui-ci est au niveau du transport.

École secondaire Natagan :

M. Lacoursière présente les règles de conduite de l'école secondaire Natagan. Il y a quelques précisions et clarifications de faites.

CE-0029-2025

Approbation des règles de conduite et de sécurité 2025-2026

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mme Mylène Barbeau QUE les règles de conduite et de sécurité 2025-2026 soient approuvées.

APPROUVÉE.

7. Approbation de la grille-matière 2025-2026

Natagan:

M. Lacoursière présente la grille-matière. Le comité de participation a fait la proposition que le cours d'anglais conversation soit remplacé par le cours français local ce qui a été accepté.

CE-0030-2025

Approbation de la grillematière 2025-2026 IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mme Isabelle Dault

QUE la grille-matière 2025-2026 soit approuvée.

APPROUVÉE.

8. Approbation des contributions financières exigées aux parents 2025-2026

Notre-Dame du Sacré-Cœur:

Mme Chabot présente les contributions financières exigées aux parents de l'école NDSC.

École secondaire Natagan :

M. Lacoursière présente les contributions financières exigées aux parents de l'école secondaire Natagan.

CE-0031-2025

Approbation des contributions financières exigées aux parents pour l'année scolaire 2025-2026

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mme Michelle Lacasse

QUE les contributions financières exigées aux parents pour l'année scolaire 2025-2026 soient approuvées.

APPROUVÉE.



9. Approbation des listes de matériel d'usage personnel 2025-2026

Notre-Dame du Sacré-Cœur:

Mme Chabot présente la liste de matériel pour l'école NDSC.

Mme Zoé Jobin Chayer, recommande d'utiliser des petits crayons pour favoriser la prise tri digitale, en maternelle 4 et 5 ans.

École secondaire Natagan :

M. Lacoursière présente la liste de matériel pour l'école Natagan.

- Enlever le Duo-Tang pour Hors-Piste en sec.1 et sec.2
- Vérifier la possibilité de « suggérer » une sorte de calculatrice

CE-0032-2025

Approbation des listes de matériel d'usage personnel pour l'année scolaire 2025-2026

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mme Caroline Pelchat

QUE les listes de matériel d'usage personnel pour l'année scolaire 2025-2026 soient approuvées.

APPROUVÉE.

10. Approbation du choix d'une nouvelle date pour le conseil d'établissement

Les directions demandent aux membres du conseil d'établissement de faire un changement de date pour le prochain conseil d'établissement pour le 17 juin 2025 à la place du 3 juin. La rencontre se déroulera à la même heure, soit à 18h00, mais avec un petit goûter à l'école secondaire Natagan. L'argent qui restera sera distribué pour les élèves.

CE-0034-2025

Approbation du choix d'une nouvelle date pour le conseil d'établissement

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mme Michelle Lacasse

QUE le choix d'une nouvelle date pour le prochain conseil d'établissement 2025-2026, soit approuvé.

APPROUVÉE.

11. Varia

- 11.1. Mme Lacasse demande d'être informée lorsque les directions auront des réponses pour les questions concernant l'organisation de l'école secondaire Natagan.
- 11.2. Mme Zoé Jobin Chayer pose une question concernant les maternelles 4 et 5 ans. La direction ne peut pas donner de réponses pour l'instant. Les parents seront informés par lettre ou téléphone.
- 11.3. Mme Mylène Barbeau pose une question concernant le déboulage et les élèves en échec. Quelles sont les possibilités? Les directions répondent comme ils le peuvent.

- 11.4. M. Yann Francoeur se questionne, est-ce qu'il y aurait quelque chose à faire concernant le déboulage, car on n'entend pas parler nulle part ? La direction un rappel aux membres qu'il s'agit d'une information de sanction.
- 11.5. M. Kevin Lacoursière demande si le conseil d'établissement accepte de refaire le « punch » pour le gala méritas. C'est accepté. Michelle et Mylène se proposent pour s'en occuper.

12. Levée de l'assemblée

CE-0025-2025

Levée de l'assemblée.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mme Michelle Lacasse QUE la séance soit levée. Il est 20 h 23.

ADOPTÉE.

Signature de la présidente Michelle Lacasse Signature du secrétaire Karoll-Ann Bisson